

Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (IPAQSS)

Prise en charge des patients hémodialysés chroniques

Résultats nationaux de la campagne 2015

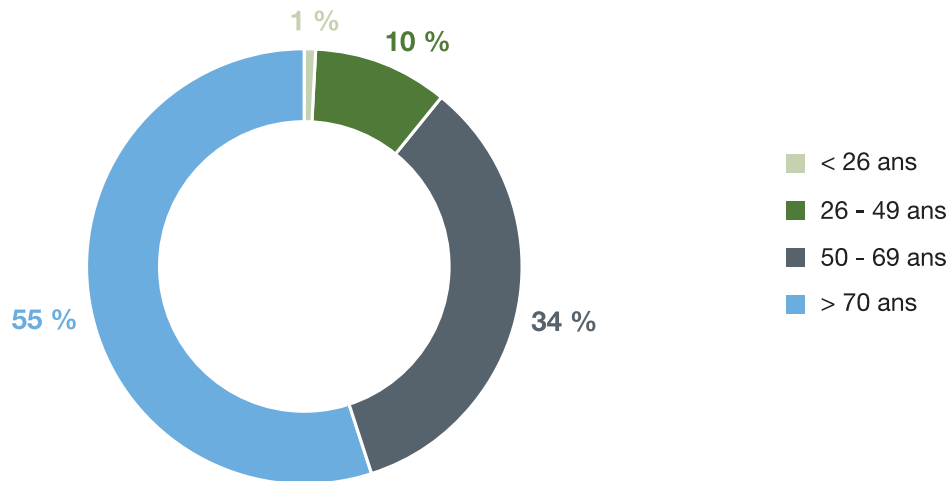
Données 2014 et 2015

- ▶ 14 951 dossiers analysés représentant environ 37 % des patients hémodialysés chroniques pris en charge en France.
- ▶ 99 % des structures (305) prenant en charge des patients en hémodialyse en centre, unité médicalisée, unité d'autodialyse ou à domicile.
- ▶ 14 indicateurs recueillis par les structures, parmi eux 7 diffusés publiquement pour chaque établissement, dont 6 sous forme agrégée.

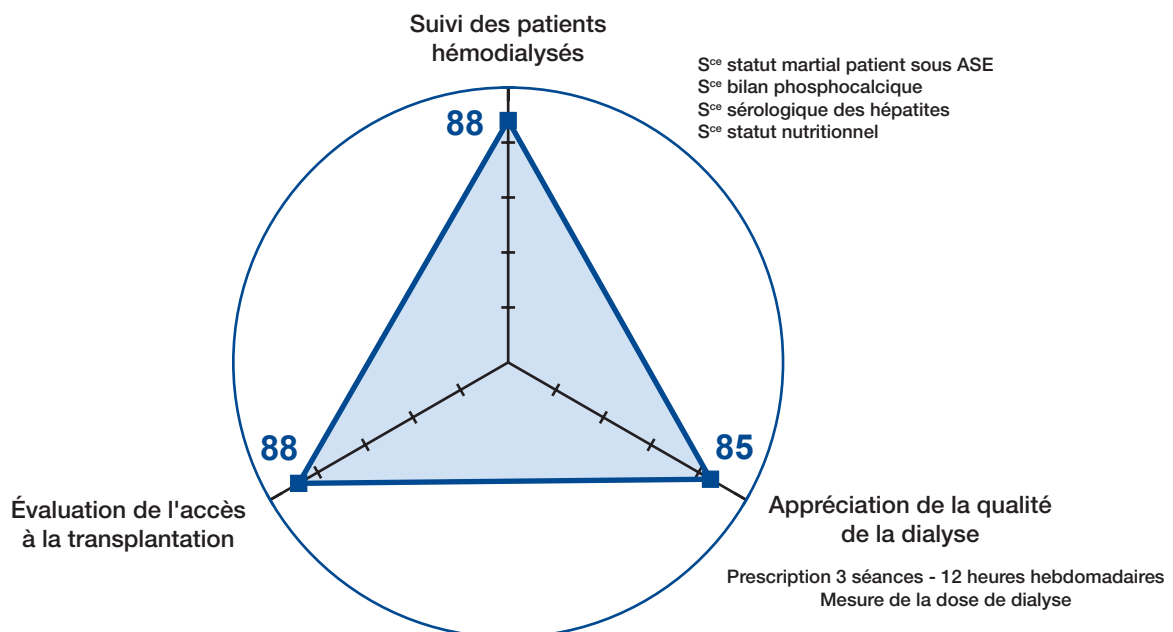
Caractéristiques des dossiers évalués

Chaque structure prenant en charge des patients hémodialysés chroniques quelles que soient leurs modalités (centres, unités de dialyse médicalisées, unités d'autodialyse assistée ou non, domicile) analyse un maximum de 60 dossiers tirés au sort à partir des données du PMSI.

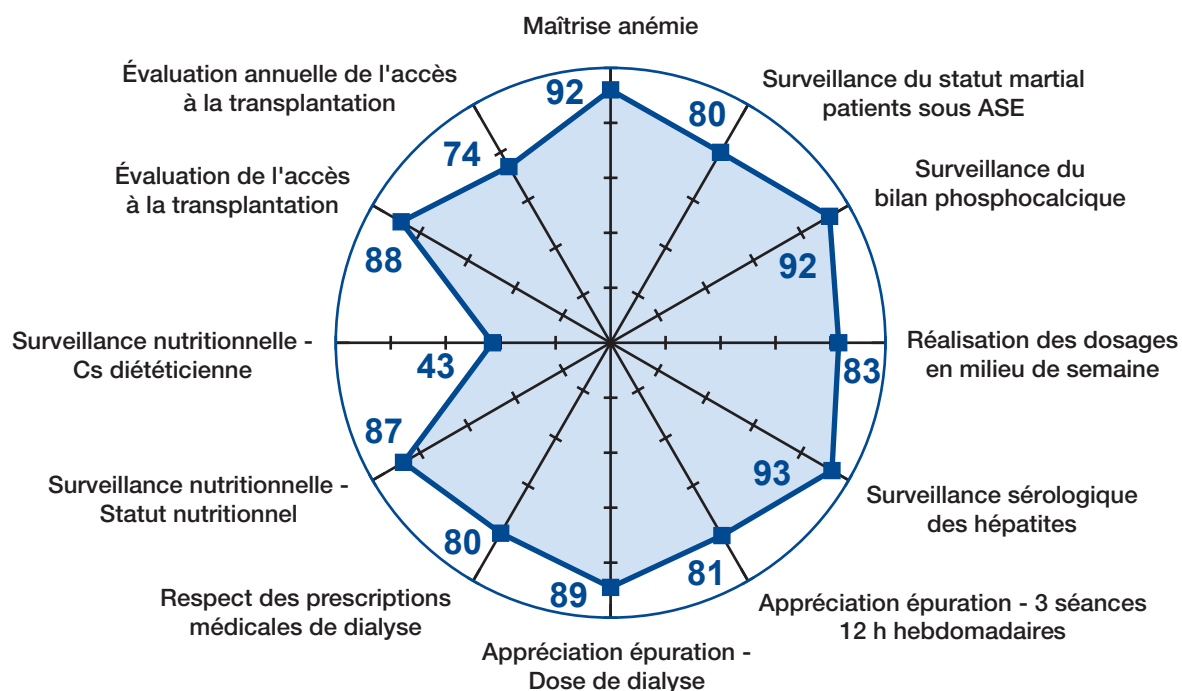
Répartition des dossiers en fonction de l'âge
(âge moyen : 69,2 ans ; âge médian : 72 ans)



7 indicateurs diffusés publiquement dont 6 sous forme agrégée



Résultats des indicateurs – Moyennes pondérées nationales



Principaux constats

- Parmi les 14 indicateurs recueillis en 2015, 12 présentent un taux pondéré national égal ou supérieur à 80 % dont 3 un taux supérieur à 90 %.
- Pour chaque indicateur des établissements présentent un taux moyen de traçabilité des informations faible.
- Entre les 2 recueils, tous les indicateurs ont progressé.
- En 2015, 2 indicateurs concernant l'évaluation de l'accès à la transplantation sont recueillis :
 - traçabilité de l'évaluation depuis le début de la prise en charge du patient en hémodialyse : sur l'ensemble des dossiers la moyenne a augmenté de 18 points entre 2013 et 2015 et atteint 88 %. Cet indicateur ne sera plus recueilli en 2017, remplacé par le nouvel indicateur plus exigeant ;
 - traçabilité de l'évaluation annuelle, recueilli pour la première fois en 2015. Il présente un taux pondéré national de 74 %. L'évaluation des patients en vue de la transplantation est fondamentale pour que les patients soient inscrits sur la liste de greffe. La réévaluation annuelle est indispensable pour actualiser la liste des patients en attente de greffe.

Depuis 2010, chaque établissement de santé éligible a l'obligation de publier les indicateurs de qualité et sécurité des soins dont la liste est fixée annuellement par arrêté ministériel.

La campagne nationale Dialyse de 2015 est une enquête rétrospective auprès de toutes les structures ayant une autorisation pour l'activité de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale dans l'année 2014.

Chaque ES ayant réalisé le recueil des indicateurs dispose de ses résultats individuels, des résultats comparatifs ainsi que d'une analyse complémentaire qui sont accessibles sur la plate-forme QualHAS. Pour y accéder, contacter le service DIM de votre établissement.

Pour tous les établissements de santé, les résultats sont affichés sur **Scope Santé** : site d'information sur la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé à destination des usagers.

- Résultats, par établissement, des indicateurs diffusés publiquement.
- Résultats de la certification.
- D'autres informations sur les établissements de santé.



www.scopesante.fr

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

La synthèse et le rapport complet sont en ligne sur www.has-sante.fr

Prochaine campagne nationale de recueil en 2017

Novembre 2015